

PHILIPPE MOITRY, SYNDICAT JOB SCHEUFELÉN

155 salariés de la société Job reprenaient le travail après presque 6 mois de lutte pour sauver leur entreprise.

Je profite de cette intervention pour expliquer et résumer comment il est possible de faire échec à un plan de casse basé sur une logique patronale qui préfère spéculer plutôt que de faire vivre un outil de travail qui a permis à la marque Job de devenir le numéro un mondial de papier couché classique de luxe.

L'usine Job de Saint Denis fut créée en 1931 pour la fabrication de papier fort grammage, en presque 70 ans d'existence, sa production est utilisée par une clientèle en quête de spécificité dont seul Job a su par sa qualité et ses performances acquérir toutes ses lettres de noblesse et de notoriété auprès des plus grands noms de l'imprimerie et de



Philippe Moitry

l'édition française et étrangère. La production actuelle est de 28 milles tonnes avec une capacité de plus de 35 milles tonnes ceci dans des grammages oscillants entre 115 et 360 grammes en mat ou voir brillant ou mattilliant.

Le groupe Job, papeterie familiale avec 5 unités de production, est racheté en 1986 par Bolloré Technologie qui procède à 97 licenciements par le biais de FNE ou départs volontaires. Puis ils démantèlent le groupe en vendant l'usine de Saint Girons ainsi que le patrimoine immobilier.

En 1993, Bolloré s'associe à Tannepé, grand groupe papetier Hollandais et met en place la société Jobparilux. L'usine sera pénalisée par des divergences industrielles et par des choix stratégiques qui ne permettront pas de s'attaquer au marché européen ceci entraînant rapidement une baisse des commandes.

En 1994, Job devenue une PME ne fait plus le poids face aux grandes multinationales. La Direction présente un plan dit de redressement qui se traduit par une réduction d'horaire entraînant une baisse de salaire.

Enfin, en 1995, année de tous les dangers, Bolloré cède Job pour le franc symbolique à Jécours, société au capital fantôme dont le siège social se trouve à Londres.

La sale besogne peut commencer, la liquidation totale du site est engagée. Dans cette période de grande interrogation, les analyses économiques demandées à la Secafi ont été un élément structurant de la réflexion pour les camarades, permettant des débats les plus larges dont l'aboutissement permettra un engagement des cadres et techniciens débouchant sur la création d'une section syndicale UFICT CGT, mais aussi ce fut l'apport des employés administratifs qui lors des assemblées générales apportaient leurs informations sur la gestion comptable désastreuse. Puis les nouveaux dirigeants profitent de la période de congé pour commencer à détourner les fonds de l'entreprise.

Il fallut entamer une lutte pour exclure ces escrocs et permettre de trouver une solution économique viable.

Le 14 septembre, après une réflexion avec le Comité Régionale Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon et lors de l'assemblée générale qui s'en suivit, les salariés mandataient leurs élus pour exiger que le tribunal de commerce prononce la mise en administration judiciaire de l'entreprise, seule solution pour faire licencier les patrons de la société.

Cette solution juridique fut une option délicate, il est fréquent que des syndicalistes réclament justice et il a fallu prendre le risque de se retrouver sans patrons. Il a fallu également accompagner le redressement judiciaire et obtenir que le Geco soit dessaisi. Alors que l'enjeu de la liquidation pesait lourdement il a fallu être fort dans ses convictions.

Durant toutes ces semaines de lutte, des manifestations bruyante et colorées dans les rues de Toulouse permirent aux salariés de Job d'obtenir le soutien de la population locale et de faire pression sur les politiques pour qu'une solution soit rapidement trouvée. Nos slogans, un patrimoine toulousain d'un savoir faire de renommée mondiale et pour que vive notre Job ont trouvé un large écho d'autant plus motivé par une démarche non pas pour se battre contre mais toujours avec le souci de se battre sur des objectifs, des propositions économiques et techniques afin que vive notre Job.

Suivant l'exemple de Tartas et avec le soutien de toute la FILPAC, une journée porte ouverte fut organisée remportant là aussi un immense succès populaire.

Seulement en l'absence de patrons et conscient du risque de liquidation, les ouvriers, les cadres hommes et femmes tout en continuant de fabriquer du papier pour ne pas perdre la clientèle organisaient la lutte en travaillant par roulement et mettaient en place un plan de relance pour sauver à la fois la marque mais aussi le site de production.

Durant toute cette période, un repreneur potentiel l'allemand Schoffenlen se manifesta. Il n'avait qu'une seule idée, mettre la main sur le commercial, rapatrier la production chez lui et posséder cette marque de renommée mondiale. Le tribunal de Commerce sous la pression, tranchant en faveur des salariés a pris la décision de céder l'entreprise à Schoffenlen qu'à condition de maintenir la production sur le site. Seulement, le plan de reprise prévoyait la suppression pure et simple du façonnage.

Le bras de fer s'engageât avec l'occupation de l'usine. Si des tonnes de papier déversées dans les rues de Toulouse qui n'était plus rose mais blanche, si les façades du tribunal de Commerce, du Conseil Régional et de l'Administrateur étaient blanches elles aussi de pâte à papier, si les innombrables manifestations presque quasi quotidiennes, si la route menant à notre usine était barrée par un tapis de papier et des feux, si des bobines de papier flottaient dans le canal du midi, si les trains ne partaient de Toulouse qu'avec 2 heures de retard à cause des manifestations de Job, si les débats de tous instants souvent très âpre entre nous mais qui chaque fois débouchaient sur des décisions d'actions démocratiques appliquées dans l'unité, si toute cette solidarité n'avait pas pu s'exprimer nous n'aurions pas pu sauver l'usine et ses 155 emplois. Nous n'aurions pas pu faire partir les salariés en FNE à 54 ans par décision ministérielle spéciale.

Malheureusement, une cinquantaine de salariés se retrouvaient sur le carreau grossissant le flot des demandeurs d'emplois. Selon nos engagements 280 salariés égal 280 solutions sociales, nous n'avons pas voulu laisser nos camarades seuls dans la jungle des privés d'emplois.

Nous avons créé une association " Après Job ", association pour le retour à l'emploi des salariés Job. La solidarité a pu continuer et 2 ans après il n'y a plus que 3 camarades qui n'ont pas encore retrouvé un emploi stable.

Nous avons aussi réussi à faire pression sur les collectivités locales et territoriales et obtenir l'embauche d'anciens Job. D'autres ont pu revenir dans l'entreprise ou l'effectif est passé à ce jour à 169.

Aujourd'hui le syndicat et les salariés de l'entreprise sont confortés dans leurs convictions, les anciens dirigeants ont été mis en examen, le travail a repris et l'action syndicale s'est élargie.

Nous entretenons de nombreux et excellents rapports avec les représentants des salariés de l'usine allemande Schoffenlen, nous sommes en train de créer des solidarités et d'examiner des capacités de revendications communes.

Nous pouvons aujourd'hui affirmer pour l'avoir vécu qu'aucune bataille n'est perdue à l'avance, il est possible de faire échec à une logique patronale pour peut que nous soyons combatifs, propositionnels et solidaires.

Nous avons osé, nous continuerons car si nous avons maintenu notre Job grâce à l'aide de la fédération et de sa structure décentralisée en Midi-Pyrénées, il nous faut ensemble obtenir le « Job » que tout privé d'emploi est en droit de revendiquer.